

© 29.11.2017, 16:38

Subventions revues à la hausse pour l'accueil de jour des enfants dans le canton



La FAJE ajuste sa politique de subventionnement face aux nouveaux enjeux de l'accueil de jour. ARCHIVES LA CÔTE

© 29.11.2017, 16:38

Subventions revues à la hausse pour l'accueil de jour des enfants dans le canton

ENFANCE - De 51 millions en 2016, le montant alloué à l'accueil collectif passera à 72 millions de francs en 2018.

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) vient d'informer les réseaux d'accueil vaudois d'une réadaptation à la hausse du taux de subventionnement ordinaire pour 2018-2019. Celle-ci a notamment été rendue possible par l'augmentation de la contribution des employeurs à la FAJE.

La subvention ordinaire s'élevait en 2016 à 20% de la masse salariale du personnel éducatif employé dans les structures d'accueil, pour les réseaux n'accordant pas de rabais fratrie aux familles; et à 22% de ladite masse salariale pour les réseaux pratiquant un rabais fratrie. Au 1er janvier 2018, ces taux se situeront à respectivement 25% et 27%.

Réactivité bienvenue

En complément de ces mesures pour les années à venir, la FAJE est en mesure d'accorder en cette fin d'année l'équivalent de 1% de taux de subventionnement complémentaire aux 29 réseaux d'accueil de jour des enfants du canton de Vaud, pour un montant total d'environ 2,6 millions de francs.

La FAJE confirme ainsi sa réactivité par rapport aux besoins des réseaux d'accueil de jour et répond à sa mission de soutien aux parents dans leur désir de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

COMMUNIQUÉ

PUBLICITÉ

eshmédias Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste – Arcinfo – La Côte – Realdeals – OhBox – La Clé – Jobeo
© 2015 La Côte - created by iomedia